

Bastia, u 6 di aprile di u 2020

COMMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Le Conseil exécutif de Corse propose une réunion pour contribuer à la mise en œuvre d'une solution transitoire d'exportation de balles d'ordures ménagères vers le territoire de Nice-Métropole

Par courrier en date du 5 avril 2020, Laurent Marcangeli, Maire d'Aiacciu et Président de la CAPA, m'a indiqué que Christian Estrosi, Maire de Nice et Président de Nice-Métropole lui avait indiqué accepter de recevoir des balles d'ordures ménagères résiduelles entreposées sur le site de Saint-Antoine dans une usine de traitement située sur le territoire de Nice-Métropole.

Cette proposition est en effet conjoncturellement envisageable pour Nice-Métropole compte tenu du sous-approvisionnement de cette usine de traitement du fait de la baisse d'activité liée à la crise du Covid-19 et au confinement.

Cette possibilité d'exportation temporaire des balles doit être activement envisagée, et ce, d'autant qu'elle permet à la fois de ne pas les conserver dans des sites et des conditions non sécurisés à la fois d'éviter au moins partiellement leur stockage dans les centres de Vighjaneddu et de Prunelli di Fium'orbu, dont les élus et la population sont depuis longtemps mis à contribution dans le cadre de la crise des déchets.

J'ai, en conséquence, remercié Laurent Marcangeli pour cette information et Christian Estrosi pour cette proposition, et ai aussitôt pris attache avec les autorités compétentes pour examiner la faisabilité juridique, technique et financière de cette opération.

J'ai en premier lieu échangé avec le Préfet de Corse, Franck Robine, qui m'a confirmé la disponibilité de l'Etat pour envisager cette solution et sa mise en œuvre.

J'ai parallèlement sollicité Renaud Muselier, Président de la Région Sud, dont l'accord est une condition sine qua non, puisque toute exportation, même limitée et temporaire, nécessite une validation par le plan régional de traitement des déchets du territoire d'accueil.

Renaud Muselier, comme à chacune de mes sollicitations pour les intérêts de la Corse, a donné un accord de principe au nom de la solidarité et des liens existants entre Marseille et son territoire et la Corse.

Enfin, en accord avec François Sargentini, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse, j'ai proposé la tenue d'une réunion au plus tôt, si possible dès demain, avec les principaux acteurs institutionnels compétents pour arrêter les grands principes de ce transfert d'ordures ménagères : État, Syvadec, CAPA et CAB, en leur qualité d'EPCI principaux producteurs d'ordures ménagères.